



Fiscalité : la fraude dépasse le milliard

Publié le 24/04/2014 à 03:49, Mis à jour le 24/04/2014 à 08:37



L'intersyndicale des Finances publiques 31 va renouveler aujourd'hui son appel pour la sauvegarde des effectifs. Enjeu notamment: la lutte contre la fraude fiscale...

Comment financer les 50 milliards d'économies programmées par Manuel Valls sans toucher aux maigres revenus et retraites des plus modestes ? «Le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale» est une piste qu'il faut explorer «pour récupérer quelques milliards d'euros» ont déjà répondu les députés socialistes qui présenteront leurs propositions mardi 29 avril.

La fraude fiscale, justement, il en sera question aujourd'hui, parmi d'autres sujets de préoccupation, lors de la réunion organisée par l'intersyndicale des Finances publiques 31 (Solidaires, CGT, FO, CFDT) qui, depuis plusieurs mois, multiplie les initiatives pour dénoncer le décalage entre l'importance des missions de service public de cette administration et ses moyens «réduits à l'os».

Mais la lutte nécessite un vrai «volontarisme politique» soulignent les syndicats. La preuve : le produit de la fraude au niveau national (entre 40 et 50 milliards par an il y a deux ans) a continué de progresser, évalué aujourd'hui à la somme faramineuse de 60 milliards fourchette basse, voire 80 milliards fourchette haute. Largement de quoi faire des économies.

Fraude à la TVA, gros enjeu

En Haute Garonne, l'intersyndicale des Finances qui dénonçait «le milliard perdu» il y a deux ans pour la seule Haute-Garonne, parle aujourd'hui de «plus d'un milliard» qui ne rentre pas dans les caisses de l'Etat : «Les grands groupes eux sont plutôt dans des logiques d'optimisation fiscale», estiment ces professionnels, des «jeux d'écriture» qui permettent de jouer à saute-mouton avec les bénéficiaires et les Etats pour payer moins d'impôts. Mais le département est aussi marqué par «une forte activité du bâtiment et des professions libérales, plus propices à la fraude à la TVA» qui constitue à leurs yeux,

«un des gros enjeux du contrôle fiscal en Haute-Garonne».

Mais le traitement des dossiers fiscaux, complexes, nécessite un vrai travail de fond : «Il faut un renforcement des moyens humains, matériels, budgétaires et juridiques de la Direction générale des finances publiques», plaident ainsi les syndicats qui le répéteront ce matin.

et puis le diable est dans les détails. Depuis le 1er janvier, toutes les entreprises doivent disposer d'une comptabilité dématérialisée (informatique) pour les services fiscaux. Mais avec la baisse des budgets de fonctionnement, regrette l'intersyndicale, tous les personnels des Pôles de contrôle et d'expertise ne sont pas encore dotés des outils compatibles de contrôle.

Les ordis seront sûrement au top un jour... peut-être à l'heure de la «grande remise à plat du système fiscal». Rappelez-vous, ironise l'intersyndicale, c'était une annonce de Jean-Marc Ayrault...

«Du jamais vu»

«On n'a jamais vu une situation aussi catastrophique en Haute-Garonne avec la prévision des emplois non pourvus au 1er septembre, explique Régis Lagrifoul de l'intersyndicale des impôts. On nous annonce déjà 44 emplois non pourvus concernant la seule catégorie C. On attend la suite avec crainte pour les catégories A et B.» Les syndicats remettront ce matin une pétition signée par 1 000 personnes «sur la situation dégradée de l'administration des Finances publiques» au directeur régional Alain Chantereau, arrivé en début d'année. Un sujet particulièrement sensible «alors que l'on est en pleine période de dépôts des déclarations» explique Boris Baudoin de l'intersyndicale (20 mai date butoir pour les déclarations «papier».

Daniel Hourquebie